

Mars 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Huitième session
Rome, 8 - 12 avril 2013
Rapport du Secrétariat de la CIPV
Point 6 de l'ordre du jour
Document élaboré par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux

I. Introduction

1. Le présent rapport porte sur les activités de la CIPV exécutées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, soit dans l'intervalle correspond à la première année d'activités relevant du Cadre stratégique de la CIPV (2012-2019). Comme noté ci-après dans les résultats opérationnels, le Secrétariat a joué un rôle actif dans la réalisation de tous les objectifs stratégiques du Cadre stratégique, à savoir:

- A. Protéger l'agriculture durable et renforcer la sécurité alimentaire mondiale en empêchant la dissémination des organismes nuisibles.
- B. Protéger l'environnement, les forêts et la biodiversité contre les organismes nuisibles.
- C. Créer des possibilités de développement économique et commercial grâce à la promotion de mesures phytosanitaires harmonisées et reposant sur la science.
- D. Renforcer les capacités phytosanitaires qui permettront aux membres de réaliser les objectifs A, B et C.
- X. Collaboration efficace avec les membres et les parties prenantes.
- Y. Administration efficace et efficiente.

2. Le nombre des Parties contractantes à la CIPV reste inchangé (177) depuis la septième réunion de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), tenue en 2012. Plusieurs réunions planifiées ont eu lieu en 2012 et sont résumées dans le tableau 1.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

Tableau 1: Calendrier des activités auxquelles le Secrétariat de la CIPV a participé en 2012

	Gouvernance	Établissement de normes	Échange d'informations/ règlement des différends	Renforcement des capacités	Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre/évaluation des capacités phytosanitaires (ECP)	Autres (y compris les activités de mobilisation de ressources, de sensibilisation et de liaison)
Janv.					Atelier sur la surveillance 16-18 [Égypte] 17-20 [Arménie] 24-26 [Barbade] 30-3 [Ghana] 31-3 [Thaïlande]	
Févr.		<p>15: Appels à candidatures: Groupe technique pour le Glossaire, experts du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic et experts du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (clos le 1/6/2012)</p> <p>15: Appel à candidatures: Traitements phytosanitaires (clos le 30/9/2012)</p> <p>16: Groupe technique sur les traitements phytosanitaires [virtuel]</p> <p>23: Groupe technique sur la quarantaine forestière [virtuel]</p>			6-10 [Ghana] 22-23 [Chili]	

	Gouvernance	Établissement de normes	Échange d'informations/ règlement des différends	Renforcement des capacités	Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre/évaluation des capacités phytosanitaires (ECP)	Autres (y compris les activités de mobilisation de ressources, de sensibilisation et de liaison)
Mars	15-16: Bureau [Siège] 19-23: Septième session de la CMP [Siège]		13-14: Organe subsidiaire chargé du règlement des différends [Siège]		17: Groupe chargé de l'examen triennal [Siège]	26-29: Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) [Suisse] 29-30: Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) [Suisse]
Avril		2: Groupe technique sur la quarantaine forestière [virtuel] 23-27: Comité des normes (CN) [Siège] 28, 30: Groupe de travail du CN (CN-7) [Siège]				
Mai		15: Période d'élaboration des observations sur les questions de fond (close le 30/9/2012) 28-1: Groupe de travail d'experts (conteneurs maritimes) [Malaisie] 30: Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (virtuel)		21-25: Groupe de travail d'experts sur le renforcement des capacités [Australie]		14-16: Mobilisation de ressources [Allemagne] 21-25: QBOL, Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) (codage de l'ADN par des codes à barres) [Pays-Bas] 31-1: Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre, Édimbourg (Écosse, Royaume-Uni)
Juin	15-16: Comité financier [Siège] 18-22: Bureau [Siège]	1: Consultations des membres sur les projets de spécifications (clos le 31/7/2012)		25-30: Atelier sur les mesures sanitaires et phytosanitaires [Chili]	14-15: ECP [Arménie]	4-6: Mobilisation de ressources (Commission européenne) [Belgique] 13-17: Mobilisation de ressources [États-Unis d'Amérique]

	Gouvernance	Établissement de normes	Échange d'informations/ règlement des différends	Renforcement des capacités	Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre/évaluation des capacités phytosanitaires (ECP)	Autres (y compris les activités de mobilisation de ressources, de sensibilisation et de liaison)
Juill.		<p>1: Période de consultation des membres sur les questions de fond (close le 20/10/2012)</p> <p>6: Appels à candidatures: Groupe technique pour le Glossaire et experts du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (clos 31/8/2012)</p> <p>6: Groupe technique sur la quarantaine forestière [virtuel]</p>		<p>9-13: Atelier régional, Europe orientale et Asie centrale [Russie]</p> <p>9-12: Atelier FANDC (Commerce international et espèces exotiques envahissantes) [Suisse]</p> <p>15-19: FANDC projet - 328 [Viet Nam]</p>	<p>2-11: Formation de facilitateurs ECP [Gabon]</p>	<p>13: Groupe de liaison interorganisations sur les espèces envahissantes [Suisse]</p> <p>16-18: Mobilisation de ressources [Corée]</p>
Août	21-23: Groupe de réflexion (Règlement intérieur du Bureau) [Siège]					27-31: Consultation technique des organisations régionales de protection des végétaux (ORPV) [Fidji]
Sept.		<p>10: Groupe technique sur la quarantaine forestière [virtuel]</p> <p>12: Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (ePhyto) [virtuel]</p> <p>12: Appel à candidatures, auteurs des protocoles de diagnostic (clos le 1/11/2012)</p>	11-14: Certification phytosanitaire électronique [Paris]	<p>Ateliers régionaux:</p> <p>3-7 Asie [Corée]</p> <p>9-13 Proche-Orient [Égypte]</p> <p>10-14 Afrique [Cameroun]</p> <p>17-21 Pacifique Sud-Ouest [Fidji]</p> <p>17-21 Caraïbes [Trinité-et-Tobago]</p> <p>10-14 Mission Palestine [Israël]</p> <p>24-28: Atelier sur les mesures sanitaires et phytosanitaires [Éthiopie]</p>		<p>17-21: Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers</p> <p>24-26: Logistique du froid (transport réfrigéré) [Belgique]</p>

	Gouvernance	Établissement de normes	Échange d'informations/ règlement des différends	Renforcement des capacités	Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre/évaluation des capacités phytosanitaires (ECP)	Autres (y compris les activités de mobilisation de ressources, de sensibilisation et de liaison)
Oct.	8: Comité financier [Siège] 9-11: Groupe de la planification stratégique [Siège] 12: Bureau [Siège]	15-19: Groupe technique pour le Glossaire [Siège] 19: Groupe technique sur les traitements phytosanitaires [virtuel] 29-31: Atelier sur la participation des pays à l'élaboration des normes [Gabon]		1-5: Appui au Programme de coopération technique (PCT) [Burundi] 1-5: Coopération technique (législation relative aux mesures sanitaires et phytosanitaires [R.d.p.lao] 11-12: FANDC [Suisse] 22-24: Cours de perfectionnement SPS, Genève [Suisse]	29-2: Colloque sur la surveillance, Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique [Corée]	1-5: Sixième réunion de la Conférence des Parties au Protocole de Cartagena [Inde] 8-19: Onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique [Inde] 15-16: Mesures sanitaires et phytosanitaires, atelier sur la transparence [Suisse] 16-18: Mesures sanitaires et phytosanitaires [Suisse]
Nov.		16: Groupe technique sur les traitements phytosanitaires [virtuel] 12-16: CN [Siège] 26-30: Groupe technique sur les protocoles de diagnostic pour des organismes nuisibles spécifiques [France]	1-3: Atelier sur l'échange d'informations [Gabon] 13-15: Atelier sur la certification phytosanitaire électronique (ePhyto) [Brésil]	19-23 Atelier sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, Europe centrale [Autriche] 27-30 Atelier PANSPSO-OMC-SPS [Sénégal]		12-16: Vingt-quatrième réunion de la Conférence des Parties au Protocole de Montréal [Suisse]
Déc.	10-14: Bureau [Siège]	3-7: Groupe technique sur les traitements phytosanitaires [Japon] 10: Groupe technique sur la quarantaine forestière [virtuel]		3-7: Première réunion du Comité chargé du renforcement des capacités [Siège]		

II. Établissement de normes (objectifs A, C, D et X)

3. Un certain nombre d'activités relatives à l'établissement de normes sont examinées plus en détail dans d'autres documents de la CMP en rapport avec le point 8 de l'ordre du jour.

4. La liste complète et le calendrier des activités relatives à l'établissement de normes sont présentés au tableau 1.

Réunions

5. On peut consulter les rapports de réunion et les documents connexes sur le Portail phytosanitaire international (PPI)¹.

Périodes de consultation des membres (2012)

6. *Projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP): observations reçues jusqu'à 14 jours avant la session de la CMP.* Cinq projets de NIMP² ont été présentés à la septième session de la CMP (2012), la période d'élaboration des observations a pris fin 14 jours avant ladite session et les observations ont été rassemblées dans un document de la CMP mis en ligne sur le PPI³.

7. *Période de consultation des membres sur les projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP).* Cinq projets de NIMP⁴ ont été présentés à la consultation des membres. Les observations ont été rassemblées et mises en ligne sur le PPI⁵.

8. *Consultation des membres sur les projets de spécifications pour les NIMP.* Deux projets de spécifications⁶ ont été présentés à la consultation des membres. Les observations ont été rassemblées et mises en ligne sur le PPI⁷.

9. *Période d'élaboration des observations sur les questions de fond relatives aux projets de NIMP.* Deux projets de NIMP⁸ ont été présentés à la période d'élaboration des observations sur les questions de fond. Les observations ont été rassemblées et mises en ligne sur le PPI⁹.

Harmonisation des versions chinoise et arabe des NIMP adoptées

10. Le Secrétariat a remanié les versions chinoise et arabe des NIMP adoptées afin qu'elles aient la même mise en forme que la version anglaise, a ajouté les étapes de la publication et les renseignements qui manquaient sur l'adoption des normes, a ajusté la mise en forme de la section des références à celle de la version anglaise et a éliminé de la section consacrée aux définitions toutes celles qui sont disponibles dans les versions chinoise et russe de la NIMP 5.

Système en ligne de communication des observations de la CIPV (OCS)

11. Le Secrétariat a utilisé le système en ligne de communication des observations (OCS) à quatre reprises en 2012: pour la collecte des observations sur les projets de NIMP avant la septième session de la CMP, pour la consultation des membres sur les projets de spécification, pour la consultation des membres sur les projets de NIMP et pour la période d'élaboration des observations de fond relatives aux projets de NIMP. Le Secrétariat de la CIPV et le Secrétariat du Codex ont poursuivi leur collaboration dans l'élaboration du système, des efforts considérables ayant en particulier été consentis en vue de l'adapter au Codex.

¹ https://www.ippc.int/index.php?id=standards_programme0&no_cache=1&L=2

² https://www.ippc.int/index.php?id=cpm&no_cache=1&L=2

³ https://www.ippc.int/index.php?id=cpm&no_cache=1&L=2

⁴ https://www.ippc.int/index.php?id=draft_ispms&no_cache=1&L=2

⁵ https://www.ippc.int/index.php?id=comments&no_cache=1&L=2

⁶ https://www.ippc.int/index.php?id=draft_specifications&no_cache=1&L=2

⁷ https://www.ippc.int/index.php?id=comments_draft_specifications&no_cache=1&L=2

⁸ https://www.ippc.int/index.php?id=111115&no_cache=1&L=2

⁹ https://www.ippc.int/index.php?id=111116&no_cache=1&L=2

Appels à candidatures

12. Comme on peut le voir dans le tableau 1, plusieurs appels à candidatures d'experts ont été organisés en 2012, ainsi qu'un appel à communication de traitements phytosanitaires. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le rapport de la réunion de novembre 2012 du Comité des normes (CN)¹⁰, le rapport de la réunion de novembre 2012 du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic¹¹ et le rapport de la réunion de décembre 2012 du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires¹².

Décisions électroniques

13. En 2012, le Secrétariat de la CIPV a traité onze décisions électroniques du CN sur la page web du PPI prévue à cet effet (notamment sous la forme de dix forums de discussion et de six sondages).

Manuel de procédure

14. Le Secrétariat a révisé la section du Manuel de procédure de la CIPV consacrée à l'établissement de normes en tenant compte de la nouvelle procédure adoptée à la septième session de la CMP (2012). Dorénavant, l'établissement de normes fera l'objet d'un manuel de procédure distinct¹³.

Guide de style de la CIPV

15. Le Secrétariat a mis au point un guide de style à appliquer à tous les documents de la CIPV. Le guide propose des conseils aux experts chargés de la rédaction des normes et donne des indications précises quant à la mise en forme et à la publication des documents. Le Secrétariat a mis en ligne le Guide de style de la CIPV sur le PPI¹⁴.

Matériel de formation

16. Le Secrétariat a élaboré du matériel de formation afin de fournir aux pays des indications sur la manière de participer plus pleinement à la procédure d'établissement de normes. On a utilisé ce matériel pour organiser un atelier sur le sujet dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT) en Afrique centrale. Le Secrétariat a aussi élaboré du matériel de formation destiné aux nouveaux membres du Comité des normes (CN) et a finalisé le manuel relatif au système en ligne de communication des observations (OCS).

III. Échange d'informations (objectifs A, C, D et X)

17. On trouvera des statistiques plus détaillées sur le respect des obligations des points de contact et des parties contractantes de la CIPV en matière d'échange d'informations à l'adresse suivante: <https://www.ippc.int/index.php?id=1110726&L=0>.

18. Le tableau 2 présente le nombre de changements, au 14 décembre 2012, concernant les points de contact de la CIPV, les points d'information et les rédacteurs/éditeurs du PPI. Le Secrétariat est chargé de l'enregistrement initial de tous les utilisateurs du PPI et des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV). Les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) sont ensuite tenues d'actualiser les informations sur leurs points de contact. Un temps considérable est consacré à la communication avec les ONPV et les ORPV concernant les changements liés aux points de contact et aux rédacteurs/éditeurs qui n'ont plus de responsabilités eu égard à la CIPV.

¹⁰ https://www.ippc.int/index.php?id=sc&no_cache=1&L=2

¹¹ https://www.ippc.int/index.php?id=tpdp&no_cache=1&L=2

¹² https://www.ippc.int/index.php?id=1110739&no_cache=1&L=2

¹³ https://www.ippc.int/index.php?id=procedural_manual&no_cache=1&L=2

¹⁴ https://www.ippc.int/index.php?id=standards_programme0&no_cache=1&L=2

Tableau 2: Mise à jour des points de contact et des rédacteurs/éditeurs de la CIPV en 2012

Parties contractantes			
	Nombre en sept. 2012	% modifiés	% actualisés
Points de contact officiels	170	23,9 %	51,3 %
Points de contact officieux	7		
Rédacteurs/éditeurs	203		
Hors Parties contractantes			
	Nombre en sept. 2012	% modifiés	% actualisés
Points d'information	16	6,2 %	13,7 %
Rédacteurs/éditeurs	11		
Utilisateurs inscrits			
	Nombre en 2012	% d'augmentation en 2012	Nombre en 2012
Nombre total d'utilisateurs	1119	7,2 %	82

19. Le tableau 3 donne des indications statistiques sur la quantité d'informations que les pays et le Secrétariat ont créées et actualisées sur le PPI. Il fait apparaître une augmentation soutenue du nombre d'informations mises à disposition par certaines ONPV pour s'acquitter des obligations que leur impose la CIPV en matière d'échange d'informations. On note, malheureusement, que le nombre total de pays communiquant des informations n'a pas augmenté.

Tableau 3: Informations phytosanitaires créées et actualisées sur le PPI par les ONPV et le Secrétariat

Actualisation/changement sur le PPI				
	Nombre en 2011	% augmentation/ diminution	Nombre au 14 déc. 2012	Total
Pays				
Créées	227	13,7 %	258	1790
Actualisées	178	18,5 %	211	811
Secrétariat				
Créées	450	37,3 %	618	3674
Actualisées	283	-14,5 %	242	2430

20. Les données statistiques continuent de faire apparaître une augmentation du volume d'informations qui a pu être absorbé grâce à la migration vers de nouvelles plateformes matérielles et logicielles. On constate une augmentation de 32 pour cent du nombre de consultations du site web, de 123 pour cent des pages visualisées et de 147 pour cent du volume d'informations visualisées ou téléchargées. Vingt-cinq pour cent des utilisateurs ont passé plus de deux minutes sur le site web. Ce pourcentage confortable et constant représente sans doute des utilisateurs réguliers du site ou issus de la communauté phytosanitaire.

21. Le secrétariat de la CIPV utilise désormais les réseaux sociaux suivants pour communiquer avec une communauté phytosanitaire élargie afin de sensibiliser celle-ci davantage et d'accroître sa visibilité:

Facebook:	Forum d'information et d'interaction élargi de la CIPV	http://www.facebook.com/pages/IPPC-News/113230338690380
Twitter:	Service d'information de la CIPV lié à d'autres comptes de médias sociaux	www.twitter.com/ippcnews
LinkedIn	Interface CIPV pour les professionnels	www.linkedin.com/groups/IPPC-International-Plant-Protection-Convention-3175642?home=&gid=3175642&trk=anet_ug_hm
Flickr	Base de données d'images de la CIPV	www.flickr.com/groups/international_plant_protection_convention/

22. Participez aux activités de ces communautés phytosanitaires (en publiant en ligne des informations et des observations sur les communications des autres participants) et encouragez d'autres à faire de même.

23. L'appui à la gestion des informations et des connaissances continue de croître dans tous les objectifs, comme le montre le tableau 7.

Activités appuyant tous les objectifs de la CIPV

24. En ce qui concerne le fonctionnement et la gestion du Portail phytosanitaire international (PPI) (http://www.ippc.int/index.php?id=1110589&no_cache=1&L=2), qui est le site web de la CIPV, les tâches indiquées ci-après ont été accomplies pour réaliser les divers objectifs de la CIPV en 2012.

Objectifs généraux

- a) Adopter le système de gestion des contenus Drupal pour l'ensemble du site web de la CIPV étant donné que le système actuel (Typo 3) ne permet pas de répondre aux exigences de la CIPV en ce qui concerne les pages web.
- b) Gestion: les erreurs ont été corrigées et des améliorations mineures ont été apportées à l'interface utilisateur.
- c) Des forums de discussion ont été gérés et de nouveaux forums créés.
- d) Tous les logiciels ont été mis à jour et de nouveaux contrôles de la sécurité des logiciels ont été établis.
- e) Les textes de navigation ont été traduits dans les six langues de la FAO.
- f) Des outils d'enquête ont été créés et gérés.
- g) Un appui technique a été fourni pour les appels, les décisions électroniques, les sondages, les forums et les domaines de travail.
- h) Un appui a été régulièrement fourni pour la mise à jour des points de contact officiels des ONPV, des rédacteurs/éditeurs des ONPV, des points de contact des ORPV; des réponses ont été apportées aux demandes des utilisateurs, les comptes d'utilisateurs ont été gérés, etc.
- i) Le Manuel de l'éditeur et de l'utilisateur a été mis à jour et traduit dans cinq langues de la FAO.
- j) Un appui technique a été fourni afin d'actualiser les pages, les enquêtes et les appels à candidatures.
- k) L'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) a été actualisée en fonction des commentaires des utilisateurs.
- l) Le site web des ressources phytosanitaires (www.phytosanitary.info) ne cesse de gagner en importance et les pays y participent de plus en plus. Outre un certain nombre de publications fondamentales, le site contient maintenant les ressources suivantes:

- Formation en ligne de la CIPV sur l'analyse du risque phytosanitaire:
<http://elearning.phytosanitary.info/>
 - Base de données des projets de renforcement des capacités phytosanitaires:
<http://projects.phytosanitary.info/>
 - Base de données des activités de renforcement des capacités phytosanitaires:
<http://activities.phytosanitary.info/>
 - Liste des consultants dans le domaine du renforcement des capacités phytosanitaires:
<http://consultants.phytosanitary.info/>
- m) Le site web de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (<http://www.apppc.org>) est géré de manière autonome par la Commission et son infrastructure peut maintenant être utilisée par d'autres ORPV. Le Secrétariat examine à l'heure actuelle son utilisation éventuelle avec l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient. Fourniture de services d'appui permanent pour la maintenance du site.
- n) La page du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre a été créée (puis révisée - <https://irss.ippc.int>). Elle comprend le centre d'assistance de la CIPV.
25. Les activités liées à l'élaboration de nouveaux produits pour le Secrétariat ont exigé beaucoup de temps au cours de l'année passée. Elles sont difficiles à formaliser dans le texte du présent document car elles ne sont pas encore achevées. Néanmoins, les efforts et le temps qui leur ont été consacrés sont considérables et mentionnés ici afin de reconnaître à sa juste valeur la contribution du Secrétariat à cet égard.

IV. Règlement des différends (objectifs C et X)

26. Le Secrétariat n'a pas pu appuyer complètement cette activité comme il était initialement prévu.
27. Un différend phytosanitaire officiel en suspens est en cours de traitement par le Secrétariat.
28. L'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends s'est réuni en mars 2012.
29. Il n'y a pas eu de consultations officieuses sur les différends phytosanitaires en 2012.

V. Renforcement des capacités (objectifs A, B, C, D et X)

30. Le mandat et le règlement intérieur du Comité chargé du renforcement des capacités ont été adoptés par la CMP, à sa septième session (2012). L'appel à candidatures a été publié en juillet 2012 et la première réunion du Comité s'est tenue en décembre 2012, après examen de la liste des candidats par le Bureau et sélection des membres.
31. Suite à l'adoption de la stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires lors de la cinquième session de la CMP (2010) et grâce aux indications fournies par le Groupe de travail d'experts sur le renforcement des capacités, des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre de cette stratégie, qui ont aussi accru la visibilité et le niveau d'activité relevant de l'objectif D.
32. En 2012, cette stratégie a été renforcée par diverses activités menées en collaboration avec d'autres équipes de la FAO (notamment les groupes chargés de la sécurité sanitaire des aliments, des semences et des pesticides et du secteur forestier) et diverses autres organisations et partenariats (notamment le Groupe de travail sur le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce et la Banque interaméricaine de développement).
33. Une formation à distance sur l'analyse du risque phytosanitaire a été élaborée en collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), à partir d'éléments mis au point par le Groupe consultatif international sur l'analyse du risque phytosanitaire. Cette ressource est disponible sur les pages en anglais et en espagnol des ressources phytosanitaires et a été utilisée dans le cadre des efforts de collaboration susmentionnés.

34. Toutes les Parties contractantes à la CIPV, ORPV et organisations concernées ont été invitées à communiquer leurs ressources techniques et à autoriser les instances de la CIPV à les utiliser. L'appel a permis d'obtenir environ 300 ressources techniques phytosanitaires. On a créé un site web consacré à ces ressources pour que toutes les parties intéressées par la protection des végétaux puissent y accéder.
35. L'appel à communication des ressources techniques actuellement disponibles est maintenant ouvert en permanence. Après simple enregistrement, tout un chacun peut y contribuer et communiquer des ressources techniques phytosanitaires, pour examen en tant que ressources mondiales.
36. Le projet mondial consacré à l'élaboration de manuels phytosanitaires, de protocoles normalisés et de modules de formation utilisables à l'échelle mondiale, financé par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), est mis en œuvre par le Secrétariat de la CIPV (2012-2014). L'objectif du projet est de jeter les bases de systèmes nationaux chargés de la santé végétale qui favoriseront des commerciales fructueuses et, au final, amélioreront la sécurité alimentaire dans les pays en développement.
37. Le projet permettra d'élaborer 20 ressources techniques phytosanitaires à l'appui de la mise en œuvre concrète de la CIPV et de ses normes dans les pays. Ces ressources aideront les ONPV à s'acquitter de leurs rôles et responsabilités pour améliorer/pérenniser l'accès aux marchés extérieurs et/ou appuyer les programmes nationaux de certification à l'importation ou à l'exportation.
38. Le Groupe de travail du FANDC a approuvé une nouvelle proposition de projet de la CIPV sur la formation des facilitateurs ECP. Ce projet a pour objectif d'améliorer les moyens dont disposent les pays pour évaluer leurs capacités phytosanitaires en utilisant l'outil ECP et pour planifier leurs programmes phytosanitaires, ce qui devrait permettre de relever des lacunes dans les systèmes phytosanitaires de façon objective et permettre aux gouvernements d'intégrer la planification nationale phytosanitaire dans la conception de leurs plans généraux de développement. D'autres propositions de projets sont à différents stades d'avancement; on trouvera un tableau résumant les projets auxquels le Secrétariat participe dans un document INF.
39. Sept ateliers consacrés à l'examen des projets de NIMP ont été organisés en 2012; on trouvera leurs résultats dans un autre document de la CMP.
40. Un atelier sur la surveillance a été organisé conjointement avec la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique en octobre 2012, grâce à la généreuse contribution financière de la République de Corée. L'objectif de l'atelier était de définir les orientations nécessaires pour créer des ressources techniques afin de combler les lacunes et de répondre aux besoins cernés en matière de surveillance par le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre.
41. Cinq activités d'appui visant à faciliter l'application de l'ECP ont été entreprises en 2012. À l'heure actuelle, plus de 25 pays souhaitent obtenir un soutien.
42. Les membres du Secrétariat de la CIPV ont participé directement au programme d'assistance technique de l'OMC-SPS et fourni des matériels techniques et un cours de perfectionnement SPS.
43. Le Secrétariat de la CIPV a entrepris des missions (par exemple la mission Palestine sur les enjeux sanitaires et phytosanitaires) et activités (étude juridique sur le permis vert du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et les futures actions de collaboration) dont s'est chargée l'équipe de la FAO chargée des questions sanitaires et phytosanitaires.
44. Dans le domaine du renforcement des capacités, on collabore à la production de matériels d'apprentissage électronique sur le guide pour la mise en œuvre de normes internationales dans le secteur forestier.

VI. Planification stratégique (objectifs C, X et Y)

45. Le cadre stratégique de la CIPV, une stratégie de mobilisation des ressources et un plan de travail pour le renforcement des capacités ont été adoptés à la septième session de la CMP, et une

stratégie de communication a été révisée sur la base des débats qui ont eu lieu à la septième session de la CMP et aux réunions du Bureau.

46. En outre, une stratégie de communication et un plan de travail connexe ont été élaborés, pour examen à la réunion d'octobre 2012 du Groupe de la planification stratégique, et, après quelques modifications légères, ont été transmis à la CMP.

VII. Sensibilisation (objectifs C, X et Y)

47. En 2012, tous les membres du Secrétariat ont consacré des efforts importants à l'élaboration de matériels de sensibilisation pour faire mieux connaître les activités de la CIPV et pour appuyer les initiatives de mobilisation de ressources. Des mesures sont prises pour augmenter la quantité d'informations disponibles et faire en sorte que le matériel de sensibilisation soit plus accessible et mis à jour régulièrement. Grâce à la généreuse contribution financière de la République de Corée, on dispose maintenant d'un grand nombre de documents imprimés de sensibilisation.

Tableau 4: Résumé du nombre total d'articles d'information et autres matériels de sensibilisation publiés par le Secrétariat au cours des quatre dernières années

	Lien	Nombre de nouveaux articles/sujets			
		2009	2010	2011	au 14 déc. 2012
Articles		33	92	67	61
Communiqués de presse					2
Vidéos					1
Notes d'information				3	5
Dépliants					4
Brochures					1
Publications					4
Affiches				1	1

48. On trouvera le matériel de sensibilisation de la CIPV aux adresses suivantes:

- https://www.ippc.int/index.php?id=core_activities&no_cache=1&L=2 (PPI);
- <https://www.ippc.int/60years/media/> (<https://www.ippc.int/60years/media/>).

VIII. Dotation en effectifs (objectif Y)

49. En 2012, on a consenti des efforts importants afin de pourvoir le poste vacant d'assistant chargé des normes, financé par le programme ordinaire. Malheureusement, en raison du gel des recrutements mis en place au sein de la FAO, la nomination a été considérablement retardée. Une fois les recrutements de nouveau autorisés, une proposition a été présentée, puis acceptée, et le poste est maintenant pourvu.

50. Sur le budget disponible, le Secrétariat a recruté des consultants et des fonctionnaires en contrat court et des stagiaires et volontaires ont contribué aux activités de la CIPV.

IX. Établissement de rapports et contributions en nature des parties et organisations contractantes (objectifs X et Y)

51. Le Secrétariat de la CIPV tient à souligner l'importance des donations au Fonds fiduciaire de la CIPV qui figurent dans le rapport financier pour 2012. Le Secrétariat de la CIPV tient également à remercier les Parties contractantes et les nombreuses organisations qui ont fourni de généreuses contributions en nature, présentées au tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5: Contributions en nature à l'appui des activités de la CIPV (2012)¹⁵

Partie contractante/organisation contributrice	Contribution	Usage de la contribution
Pays		
Brésil	Accueil de la réunion	Atelier sur la certification phytosanitaire électronique (ePhyto)
Canada	Mise à disposition de personnel	Deux fonctionnaires pour contribuer à l'établissement de normes (temps partiel: 25 %)
Chine	Mise à disposition de personnel	Traduction du PPI (une semaine)
France	Mise à disposition de personnel	Un fonctionnaire pour contribuer à l'établissement de normes (à partir de mars 2012)
Japon	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de la réunion • Contribution à la manifestation • Mise à disposition de personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires • Arrangement associé à la septième session de la CMP • Un fonctionnaire pour contribuer à l'établissement de normes (jusqu'en mars 2012) • Deux fonctionnaires pour contribuer à la préparation de la septième session de la CMP (deux semaines chacun)
République de Corée	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de la réunion • Impression 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier régional sur les projets de NIMP • Colloque sur le renforcement des capacités • Publications imprimées de la CIPV
Nouvelle-Zélande	Mise à disposition de personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Un fonctionnaire pour contribuer à l'établissement de normes (temps partiel: 10 %) Un fonctionnaire pour contribuer à l'établissement de normes (temps partiel: 5 % jusqu'en août 2012)
Royaume-Uni	Mise à disposition de personnel	Préparation de la septième session de la CMP (deux semaines)
États-Unis d'Amérique	Mise à disposition de personnel	Un fonctionnaire pour contribuer à l'établissement de normes (temps partiel: 25 % à partir de décembre 2012)

¹⁵ Veuillez noter que les contributions supplémentaires au fonds fiduciaire sont présentées dans les rapports financiers et documents relatifs au budget inscrits aux points 9.4 et 9.5 de l'ordre du jour.

Organisations régionales de protection des végétaux		
Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC), Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), Conseil phytosanitaire interafricain (CPI), Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique (PPPO), Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA) et Comité de Sanidad Vegetal del Cono Sur (COSAVE)	Assistance à l'organisation	Ateliers régionaux
APPPC	<ul style="list-style-type: none"> Assistance à l'organisation Prise en charge des frais de déplacement de certains participants 	<ul style="list-style-type: none"> Atelier régional (Asie) Colloque sur le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre
OIRSA et COSAVE	Prise en charge des frais de déplacement	Atelier régional (Amérique latine)
COSAVE	Contribution à la manifestation	Arrangements liés à la CMP
OEPP	Accueil de la réunion	Atelier sur la certification phytosanitaire électronique (ePhyto)
Organisation nord-américaine pour la protection des plantes (NAPPO)	Mise à disposition de personnel	Préparation de la septième session de la CMP (deux semaines)
PPPO	Accueil de la réunion	Vingt-quatrième Consultation technique des ORPV
Organisations		
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	Accueil de la réunion	Atelier régional (Amérique latine)
Division mixte de la FAO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	Mise à disposition de personnel	Un fonctionnaire pour contribuer à l'établissement de normes (temps partiel: 5%)
Programmes de collaboration		
Plusieurs Parties contractantes, organisations régionales et organisations internationales	Assistance à l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail d'experts Certification phytosanitaire électronique (ePhyto) Groupes techniques Ateliers

X. Situation des organes créés en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO (objectif Y)

52. Diverses réunions ont eu lieu à la FAO pour examiner la possibilité qui pourrait être offerte aux organes créés en vertu de l'article XIV d'agir de manière plus autonome. On a aussi distribué aux pays membres de la FAO un questionnaire dont les résultats ont été examinés au cours des réunions opportunes de l'Organisation, notamment lors d'une réunion du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, tenue pendant la semaine du 8 octobre. Des débats plus approfondis sont prévus en 2013.

XI. Activités de liaison (objectif X)

53. Le Secrétariat a été représenté à diverses réunions avec des organisations internationales et régionales (voir tableau 1).

54. Outre la participation aux réunions pertinentes et les contributions en nature indiquées respectivement aux tableaux 1 et 5 du présent document, le Secrétariat a entrepris diverses activités de liaison brièvement décrites ci-après.

Organisations régionales

55. Les activités de liaison avec les ORPV figurent dans le rapport de la vingt-quatrième Consultation technique des ORPV et dans le tableau 5 ci-avant.

Organisations internationales (dans l'ordre alphabétique de leur nom en anglais)

- a) Cab International: le Secrétariat a continué de collaborer avec le Cab International sur divers projets mutuellement avantageux et de rechercher des moyens d'améliorer la compatibilité de l'initiative Plantwise avec les procédures de la CIPV.
- b) Codex Alimentarius: le Secrétariat poursuit la mise en place et la tenue à jour conjointes du système en ligne de communication des observations (OCS), ainsi que l'élaboration d'un outil d'évaluation des capacités en ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments.
- c) Container Owners Association (association des propriétaires de conteneurs): le Secrétariat s'est investi dans la collecte de contributions pour l'élaboration d'une norme sur les conteneurs maritimes.
- d) Convention sur la diversité biologique (CDB) et Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques: le Secrétariat a assuré la liaison sur les questions liées aux espèces exotiques envahissantes, à l'analyse du risque phytosanitaire des organismes vivants modifiés (OVM) et à l'utilisation des NIMP.
- e) FAO: le Secrétariat a participé au groupe de travail interdépartemental sur la diversité biologique, a incité le volet Plantes du programme EMPRES à couvrir des organismes nuisibles des plantes autres que le criquet pèlerin et les maladies du blé; il a collaboré avec le Département des forêts de l'Organisation à la production de matériel d'apprentissage électronique. L'engagement le plus important du Secrétariat consiste à assurer l'intégration de ses domaines d'activités dans les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO pour faire en sorte que le budget du programme ordinaire affecté à la CIPV bénéficie d'un financement régulier.
- f) Groupe de liaison interinstitutions sur les espèces exotiques envahissantes: le Secrétariat a contribué à l'organisation d'une réunion du groupe et a stimulé les débats sur son avenir. Les organisations membres du groupe (OMC, Organisation mondiale de la santé animale, CDB, FAO, Organisation maritime internationale) ont appuyé les demandes de contributions à l'élaboration de critères devant être dans le secteur du nettoyage des conteneurs maritimes.
- g) Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture: le Secrétariat a continué d'apporter son appui technique au Groupe technique sur les mouches des fruits.
- h) Groupe de recherche international sur la quarantaine forestière: le Secrétariat a collaboré avec les membres du Groupe à l'élaboration du Protocole de Cardiff, qui propose un nouveau modèle d'évaluation de l'efficacité.

- i) Organisation maritime internationale (OMI): le Secrétariat a invité les membres de l'organisation à participer à l'élaboration d'une norme sur les conteneurs maritimes.
- j) Organisation internationale de normalisation (ISO): le Secrétariat a examiné certaines normes et a communiqué ses observations.
- k) Secrétariat de l'ozone: le Secrétariat a signé un protocole d'accord visant à faciliter la coopération dans les domaines d'intérêt mutuel.
- l) Des aliments sains partout et pour tous: le Secrétariat a assuré des activités de liaison visant à établir des synergies dans les domaines d'intérêt mutuel.
- m) Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC): le Secrétariat a examiné les demandes de financement, les projets, les initiatives et les outils et a communiqué ses observations; il a aussi mis à disposition un représentant du Secrétariat de la CIPV chargé des groupes de travail et comités directeurs de certains de ses projets. Organisation d'un atelier conjoint FANDC-SPS-OIE-CIPV sur le commerce international et les espèces exotiques envahissantes.
- n) Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU): le Secrétariat a participé à l'établissement de codes permettant le transfert uniformisé des données électroniques des certificats électroniques.
- o) Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE): le Secrétariat a communiqué ses observations sur la norme relative aux plants de pomme de terre et a contesté les allégations déclarant sa conformité à la CIPV en tant que norme internationale.
- p) Organisation mondiale des douanes (OMD): le Secrétariat a encouragé les membres de l'organisation à participer à l'élaboration de la certification phytosanitaire électronique et à définir les moyens permettant d'échanger des informations électroniques sur les conteneurs maritimes.
- q) Organisation mondiale de la Santé (OMS): le Secrétariat a demandé des contributions à l'élaboration des critères devant être respectés dans le secteur du nettoyage des conteneurs maritimes.
- r) Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC (OMC-SPS): le Secrétariat a établi des rapports pour toutes les réunions et a participé aux ateliers et activités du programme d'assistance technique.

XII. Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre (objectifs A, B, C, D et X)

56. La première année du cycle triennal du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre s'est achevée fin mars 2012 et a été concrétisée par la création de la page web du Système. La page web est sans cesse améliorée et contiendra un service d'assistance aux utilisateurs.

57. D'autres activités ont été conduites, notamment le démarrage d'études sur les problèmes liées à l'application des NIMP 17 et 19 et la publication de l'enquête générale sur la CIPV auprès des ONPV.

XIII. Certification phytosanitaire électronique - ePhyto (objectifs C, X et Y)

58. Une page a été créée sur le PPI afin de stocker toutes les informations liées à la certification phytosanitaire électronique, à l'adresse suivante: <http://ephyto.ippc.int/>. À partir de cette page, on pourra consulter l'ensemble des protocoles et procédures, du schéma XML et des codes convenus sur la certification phytosanitaire électronique.

59. Une réunion du Groupe de travail d'experts sur la certification phytosanitaire électronique a été accueillie par l'OEPP. Elle a permis aux experts de convenir des composantes et des codes définitifs du schéma XML ePhyto et des protocoles de communication/sécurité. Le rapport du Groupe de travail d'experts sera disponible à brève échéance.

60. Les experts de la certification phytosanitaire électronique continuent de tester le schéma et les codes convenus dans le but de les introduire à leur systèmes ePhyto au cours des prochains mois. On

pourra ainsi procéder à de nombreux essais et confirmer la validité des codes et procédures d'ici l'adoption de l'Appendice 1 à la NIMP 12:2011.

61. Le Secrétariat s'est engagé à transmettre à la première réunion du CN en 2013 une proposition écrite relative à la révision du Comité directeur de la certification phytosanitaire électronique, notamment sur le rôle et la composition du Comité.

62. Le Secrétariat a contribué à l'organisation de l'atelier couronné de succès sur la certification phytosanitaire électronique qui s'est tenu du 20 au 22 novembre 2012 à Vitoria (Espírito Santo, Brésil). Cet atelier a montré que les activités de ce type jouaient un rôle important à des fins de sensibilisation et en vue d'obtenir des retours précis des pays. Il faudra aussi organiser des ateliers sur la certification phytosanitaire électronique en Europe, en Asie et en Afrique.